

Paris, le 21 juillet 2021

Le Groupe Enfance et UNICEF France saluent la priorité accordée aux droits de l'enfant dans la Loi sur le développement

Le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOPDSLIM) vient d'être adopté : les droits de l'enfant constituent désormais l'une des priorités de la politique de solidarité internationale de la France.

Le Groupe Enfance et UNICEF France saluent la mobilisation des parlementaires qui se sont grandement engagé.e.s pour que les droits de l'enfant, initialement absents du texte, deviennent l'une des priorités de la politique d'aide au développement française.

Au-delà de la mention particulière accordée aux droits de l'enfant dès l'article 1^{er} du texte*, ce texte a permis de nombreuses avancées pour les enfants, en insistant notamment sur :

- **L'importance du respect de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses quatre grands principes** à savoir : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie, à la survie et au développement et la participation.
- **« la concrétisation de l'égalité entre les filles et les garçons et les droits [...] des filles et des adolescentes dans l'ensemble des régions du monde »**

Le droit à la participation des filles et adolescentes. Néanmoins, UNICEF France et le Groupe Enfance regrettent que le dernier examen du texte n'ait maintenu cette avancée qu'en demi-teinte, puisque la mention du droit à la participation de tous les enfants et les jeunes aux programmes et politiques qui les concernent a finalement été supprimée de l'article 1^{er}.

Alors qu'il reste moins de neuf ans pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations-unies, et mis à mal par la crise sanitaire de la COVID-19, UNICEF France et le Groupe Enfance veilleront activement à la mise en œuvre effective de cette loi afin que le respect et la promotion des droits de l'enfant, notamment des filles, demeurent au cœur des priorités de la coopération française.

Investir pour la réalisation des droits de l'enfant, en particulier dans les pays les moins développés, est la clé d'un développement plus juste, plus durable et plus inclusif. Il conviendra désormais de s'assurer que les orientations données par les parlementaires à la loi sont suivis d'effet dans la coopération au développement et les interventions d'urgence de la France.

« La politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales a pour objectifs principaux (...) la promotion des droits humains, **en particulier des droits des enfants » Article 1^{er}*

À propos d'UNICEF

UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout dans le monde, pour construire un monde meilleur pour tous. Plus d'informations sur www.unicef.fr

A propos du Groupe Enfance

Collectif de 18 ONG, le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement mobilise les ressources et les expertises de ses membres pour une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans la coopération internationale française. Plus d'informations sur www.groupe-enfance.org

Contact

•Groupe Enfance

Alexia Tafanelli – 01.40.22.74.90 – atafanelli@sosve.org

•UNICEF France

Carine Spinosi – 01.44.39.17.49 – cspinosi@unicef.fr



UNICEF.France



UNICEF_france



unicef_france



Objectif Enfance



GroupeEnfance

www.unicef.fr

www.groupe-enfance.org